



PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 10 juin 2025

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet :** Demande d'accès à l'information  
Dossier 446 800

Monsieur [REDACTED]

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 30 mai 2025 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1).

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents que nous possédons concernant le dossier cité en objet. Dans les fichiers qui vous sont transmis, vous constaterez que certaines informations ont été caviardées en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*. Ces articles ne nous permettent pas de partager des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

Par ailleurs, un document en lien avec votre requête se trouve dans le dossier numéro **446800**. Vous pourrez le récupérer sur notre site Internet : <https://www.cptaq.gouv.qc.ca/rechercher-un-dossier>. Ensuite, vous devez inscrire le numéro ci-dessus et peser sur la touche « Entrée » de votre clavier. Puis, sélectionner « Consulter ». Finalement, en dessous du segment « Progression de la demande », choisir l'onglet « Documents » pour accéder aux fichiers disponibles.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Manon Côté

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Le 21 novembre 2024

Commission de protection du territoire agricole du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

**Objet : Dossier 446800 – Municipalité de Saint-Raphaël – ministère des Transports et de la Mobilité Durable**

Madame,  
Monsieur,

La présente constitue la recommandation de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches faisant suite à votre correspondance, du 8 octobre 2024, concernant le dossier mentionné en objet. Elle vous est fournie selon les délais prescrits à l'article 58.4 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA).

La requête vise l'aliénation et l'utilisation à des fins autre qu'agricole sur une superficie approximative de 0,0479 hectare, soit pour le reprofilage de talus et l'installation de glissières de sécurité dans le cadre de la réfection du pont de la route 281 enjambant la rivière Bras Saint-Michel. Ces superficies sont dorénavant disponibles pour répondre aux normes de construction et de sécurité de voirie en vigueur, contrairement à l'époque de construction de l'ouvrage existant, datant de 1944.

Après analyse du dossier et consultation de son syndicat affilié, la Fédération informe la Commission qu'elle ne s'oppose pas à la demande. En effet, la Fédération comprend que la reconstruction du pont est nécessaire et que les normes de construction et de sécurité évoluent. Cependant, la Fédération soulève l'enjeu de faire ces travaux de réfection en dehors des périodes de travaux dans les champs et de s'assurer de n'avoir aucun empiètement supplémentaire sur les terres en culture.

Nous espérons que ces informations seront utiles à la Commission dans le traitement de ce dossier.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Mathieu Roy  
Conseiller en aménagement  
Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

c. c. M. Jean Malo, président, Syndicat de l'UPA de Bellechasse.

# Formulaire de demande d'autorisation - Municipalité

## Renseignements sur la demande

---

Numéro de dossier : 446800

Demandeur : Philippe Côté (Ministère des Transports et de la Mobilité durable)

## Conformité avec la réglementation municipale

---

Le règlement de zonage de la municipalité est-il en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur dans la MRC? Oui

Le projet est-il conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire? Oui

Dans le cas seulement où la demande vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'objet de la demande constitue-t-il un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevages? Non

L'emplacement visé est-il desservi par un service d'aqueduc? Non

L'emplacement visé est-il desservi par un service d'égout? Non

## Description du milieu environnant

---

### Inventaire bâtiment agricole

---

Est-ce qu'il a des bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé? Non

À quelle distance (en mètres) se trouve le bâtiment agricole le plus rapproché? 616

### Description de l'utilisation actuelle du lot et des lots voisins

---

Au nord de l'emplacement visé :  
8139 (CUBF) Autres types de production végétale

Au sud de l'emplacement visé :  
9220 (CUBF) Forêt inexploitée qui n'est pas une réserve

Au est de l'emplacement visé :  
9220 (CUBF) Forêt inexploitée qui n'est pas une réserve

Au ouest de l'emplacement visé :  
8139 (CUBF) Autres types de production végétale

## Dépôt des documents

---

### Recommandation de la municipalité (résolution)

- Fichier : Extrait-de-proces-verbal-du-3-septembre-2024---point-#10.03\_MTQ.pdf

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :

Oui

## Identification de l'officier municipal

---

Nom : Morin

Prénom : Claude

Fonction : Secrétaire-trésorier

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :

Oui

Date de l'attestation : 2024/10/01

# Formulaire de demande d'autorisation

## Type(s) d'autorisation demandé(s)

---

Je souhaite obtenir une autorisation pour :

- Utiliser un ou des lots à une autre fin que l'agriculture
- Aliéner ou lotir pour agrandir une superficie utilisée à une fin autre que l'agriculture

## Identification des intervenants

---

### Identification du ou des demandeurs

---

#### Demandeur no 1

Est-ce que le demandeur est une personne morale? Oui

Nom de la personne morale : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Type de personne morale : Ministère/Organisme gouvernemental

Nom : Côté

Prénom : Philippe

Adresse courriel : philippe.cote@transports.gouv.qc.ca

Numéro de téléphone principal : 5817773886

Pays : Canada

Province : Québec

Code postal : G6W 0R8

Municipalité : Lévis [25213]

Rue : boulevard Guillaume-Couture

Numéro civique : 1156

App./Bureau/Étage/Boîte postale :

### Identification du ou des propriétaires

---

#### Propriétaire no 1

Est-ce que le propriétaire est une personne morale? Oui

Nom de la personne morale : 9072-1242 Québec Inc.

Type de personne morale : Société/Corporation



Est-ce que le propriétaire est une personne morale? Non

Nom : Paré

Prénom : Frédéric

Pays : [REDACTED]

Province : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Municipalité : [REDACTED]

Rue : [REDACTED]

Numéro civique : [REDACTED]

App./Bureau/Étage/Boîte postale :

## Identification du ou des mandataires

Aucun mandataire

## Description de la demande

### Description des lots

Lots du cadastre du Québec (lots rénovés)

#### Lot rénové no 1

Numéro de lot : 3691587

Propriétaire(s) du lot :

- Beaudoin, Nicolas (9072-1242 Québec Inc.)

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 2

Numéro de lot : 3691585

Propriétaire(s) du lot :

- Beaudoin, Nicolas (9072-1242 Québec Inc.)

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 3

Numéro de lot : 3691586

Propriétaire(s) du lot :

- Beaudoin, Nicolas (9072-1242 Québec Inc.)

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 4

Numéro de lot : 3693038

Propriétaire(s) du lot :

- Paré, Thierry
- Paré, David
- Paré, Frédéric

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 5

Numéro de lot : 3691570

Propriétaire(s) du lot :

- Paré, Thierry
- Paré, David
- Paré, Frédéric

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

### Utilisations actuelles des lots identifiés

---

#### Utilisation(s) agricole(s)

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie en culture? Oui

##### En culture

Superficie en culture : 30.21 hectares

Types de culture présents :

Maïs et foin

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie en friche? Oui

##### En friche

Superficie en friche : 0.72 hectares

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie boisée sans érables? Oui

##### Boisée sans érables

Superficie boisée sans érables : 29.9749 hectares

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie boisée avec érables? Oui

##### Boisée avec érables

Superficie boisée avec érables : 2.63 hectares

Est-ce que des animaux sont présents sur la propriété? Non

#### Utilisation(s) non agricole(s)

Aucune utilisation non agricole

### Description du projet

---

**Décrivez brièvement votre projet :**

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable doit acquérir du terrain dans le but de reconstruire le pont à poutres en béton armé numéro P-01067 construit en 1944 et enjambant la rivière Bras Saint-Michel sur la route 281. L'acquisition de ces immeubles est nécessaire car les talus, aux abords du pont, doivent être reprofilés et des glissières de sécurité doivent être installées pour respecter les normes en vigueur.

**Particularités régionales**

Souhaitez-vous faire valoir des particularités régionales en lien avec votre demande? Non

**Superficie visée par la demande d'autorisation**

Quelle est la superficie visée par la demande d'autorisation? 0.0479 hectares

**Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture**

Lot no 1
No lot : 3691587
Ce lot est visé : En partie

Superficie visée pour l'utilisation autre qu'agricole : 0.04085 hectares

**Aliénation/lotissement pour l'agrandissement d'une superficie utilisée à une fin non agricole**

Lot no 1
No lot : 3693038
Ce lot est visé : En partie

Superficie visée par l'aliénation/lotissement : 0.00706 hectares

**Territoire visé par la demande**

Municipalité(s) concernée(s) par la demande :

- Saint-Raphaël [19082 (M)]

**Dépôt des documents**

---

**Plan de localisation**

- Fichier : PC1802\_ZA-6609-154-20-0478\_F01\_Copie-conforme.pdf
- Fichier : PC1802\_ZA-6609-154-20-0478\_F02\_Copie-conforme.pdf

**Titre(s) de propriété**

- Fichier : AL\_21\_999\_600\_pdf.pdf
- Fichier : AL\_28\_564\_373\_pdf.pdf

**Plan d'arpenteur-géomètre**

- Fichier : ZA-6609-154-20-0478(SCRS)\_PARCELLES.dwg

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :  
Oui

**Paiement**

---



# Formulaire de demande d'autorisation

## Type(s) d'autorisation demandé(s)

---

Je souhaite obtenir une autorisation pour :

- Utiliser un ou des lots à une autre fin que l'agriculture
- Aliéner ou lotir pour agrandir une superficie utilisée à une fin autre que l'agriculture

## Identification des intervenants

---

### Identification du ou des demandeurs

---

#### Demandeur no 1

Est-ce que le demandeur est une personne morale? Oui

Nom de la personne morale : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Type de personne morale : Ministère/Organisme gouvernemental

Nom : Côté

Prénom : Philippe

Adresse courriel : philippe.cote@transports.gouv.qc.ca

Numéro de téléphone principal : 5817773886

Pays : Canada

Province : Québec

Code postal : G6W 0R8

Municipalité : Lévis [25213]

Rue : boulevard Guillaume-Couture

Numéro civique : 1156

App./Bureau/Étage/Boîte postale :

### Identification du ou des propriétaires

---

#### Propriétaire no 1

Est-ce que le propriétaire est une personne morale? Oui

Nom de la personne morale : 9072-1242 Québec Inc.

Type de personne morale : Société/Corporation



Est-ce que le propriétaire est une personne morale? Non

Nom : Paré

Prénom : Frédéric

Pays : [REDACTED]

Province : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Municipalité : [REDACTED]

Rue : [REDACTED]

Numéro civique : [REDACTED]

App./Bureau/Étage/Boîte postale :

## Identification du ou des mandataires

Aucun mandataire

## Description de la demande

### Description des lots

Lots du cadastre du Québec (lots rénovés)

#### Lot rénové no 1

Numéro de lot : 3691587

Propriétaire(s) du lot :

- Beaudoin, Nicolas (9072-1242 Québec Inc.)

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 2

Numéro de lot : 3691585

Propriétaire(s) du lot :

- Beaudoin, Nicolas (9072-1242 Québec Inc.)

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 3

Numéro de lot : 3691586

Propriétaire(s) du lot :

- Beaudoin, Nicolas (9072-1242 Québec Inc.)

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 4

Numéro de lot : 3693038

Propriétaire(s) du lot :

- Paré, Thierry
- Paré, David
- Paré, Frédéric

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

#### Lot rénové no 5

Numéro de lot : 3691570

Propriétaire(s) du lot :

- Paré, Thierry
- Paré, David
- Paré, Frédéric

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

### Utilisations actuelles des lots identifiés

#### Utilisation(s) agricole(s)

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie en culture? Oui

##### En culture

Superficie en culture : 30.21 hectares

Types de culture présents :

Maïs et foin

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie en friche? Oui

##### En friche

Superficie en friche : 0.72 hectares

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie boisée sans érables? Oui

##### Boisée sans érables

Superficie boisée sans érables : 29.9749 hectares

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie boisée avec érables? Oui

##### Boisée avec érables

Superficie boisée avec érables : 2.63 hectares

Est-ce que des animaux sont présents sur la propriété? Non

#### Utilisation(s) non agricole(s)

Aucune utilisation non agricole

### Description du projet

### Décrivez brièvement votre projet :

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable doit acquérir du terrain dans le but de reconstruire le pont à poutres en béton armé numéro P-01067 construit en 1944 et enjambant la rivière Bras Saint-Michel sur la route 281. L'acquisition de ces immeubles est nécessaire car les talus, aux abords du pont, doivent être reprofilés et des glissières de sécurité doivent être installées pour respecter les normes en vigueur.

### Particularités régionales

Souhaitez-vous faire valoir des particularités régionales en lien avec votre demande? Non

### Superficie visée par la demande d'autorisation

Quelle est la superficie visée par la demande d'autorisation? 0.479 hectares

### Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture

Lot no 1
No lot : 3691587
Ce lot est visé : En partie

Superficie visée pour l'utilisation autre qu'agricole : 0.04085 hectares

### Aliénation/lotissement pour l'agrandissement d'une superficie utilisée à une fin non agricole

Lot no 1
No lot : 3693038
Ce lot est visé : En partie

Superficie visée par l'aliénation/lotissement : 0.00706 hectares

### Territoire visé par la demande

Municipalité(s) concernée(s) par la demande :

- Saint-Raphaël [19082 (M)]

### Dépôt des documents

---

#### Plan de localisation

- Fichier : PC1802\_ZA-6609-154-20-0478\_F01\_Copie-conforme.pdf
- Fichier : PC1802\_ZA-6609-154-20-0478\_F02\_Copie-conforme.pdf

#### Titre(s) de propriété

- Fichier : AL\_21\_999\_600\_pdf.pdf
- Fichier : AL\_28\_564\_373\_pdf.pdf

#### Plan d'arpenteur-géomètre

- Fichier : ZA-6609-154-20-0478(SCRS)\_PARCELLES.dwg

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :  
Oui

### Paiement

---





## Municipalité de **Saint-Raphaël**

### **PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BELLECHASSE**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **3 septembre 2024**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #2 - Gaétan Roy  
Siège #4 - Tonia Despont  
Siège #5 - Michel Turcot  
Siège #6 - Éric Trudel

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle  
Siège #3 - Samuel Roy

#### **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Formant quorum sous la présidence de monsieur Richard Thibault, maire.  
Est aussi présent Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-09-172**

#### **RÉSOLUTION - Maintien de la fermeture des ponts de la route Robert et de la Montée du Sault**

**ATTENDU QUE**, en vertu du troisième alinéa de l'article 2 de la Loi sur la voirie, le gouvernement peut reconnaître à certains ponts un caractère stratégique afin que la gestion de ces ponts relève du ministre des Transports;

**ATTENDU QUE** le décret no. 98-2003 du 29 janvier 2003 et ses mises à jour subséquentes ont été modifiés par le décret no. 11 76-2007 du 19 décembre 2007 pour reconnaître un caractère stratégique à certains ponts situés dans les municipalités qui comptaient 100 000 habitants et moins le 31 janvier 2001;

**ATTENDU QUE** le ministre des Transports assume la responsabilité des éléments structuraux et des Dispositifs de retenue des ponts énumérés à l'annexe du décret 1176-2007 du 19 décembre 2007 et que les municipalités continuent à entretenir la chaussée, les trottoirs, le drainage, des glissières de sécurité incluant les chasse-roues non-structuraux, la signalisation et l'éclairage de ces ponts;

**AITENDU QU'il** y a lieu, notamment pour des motifs de sécurité routière, de préciser les responsabilités des parties;

**ATTENDU** les rencontres tenues depuis le printemps avec la Direction de la planification et de la gestion des infrastructures, Direction générale de la région Chaudière-Appalaches dont celle du 22 août dernier;

**ATTENDU QUE** lors de cette rencontre les nouveaux éléments mentionnés à savoir que la municipalité devrait avoir une entente de partage de coûts avec les municipalités mitoyennes et les utilisateurs spécifiques comme les clubs de motoneige et de VTT et qu'actuellement ce n'est pas le cas;

**ATTENDU QUE** les municipalités concernées par ces ponts n'ont pas d'intérêt et/ou de budget pour assumer leurs parts à ce jour;

**ATTENDU QUE** lors de cette rencontre que le ministère réitère que lorsqu'il met une municipalité au courant des travaux ou entretien à faire sous sa responsabilité, celle-ci devient pleinement responsable de toute réclamation et de toute poursuite potentielle liée aux manquements signifiés dans les avis du ministère;

**ATTENDU QUE** lors de ce type de travaux, il faut un permis du ministère afin que celui-ci coordonne les travaux avec de potentiels travaux sous leur responsabilité;

**ATTENDU QUE** le directeur de la sécurité publique et des travaux publics en vertu du règlement sur la sécurité publique, chapitre 7, article 7.1.2 mentionne que les réparations sont essentielles afin de protéger les usagers et aussi la municipalité de toutes éventuelles réclamations ou poursuites et qu'il peut ordonner la fermeture temporaire de toute route sur le territoire municipal;

**ATTENDU QUE** le directeur général et le conseil n'ont prévu aucun budget pour l'entretien du pont de la route Robert et du pont de la Montée du Sault en 2024 n'ayant pas toute l'information requise lors de l'établissement des budgets 2024;

**ATTENDU QUE** ces ponts font partie des routes tertiaires, non essentielles et qu'elles sont fermées à la circulation durant la période hivernale;

**ATTENDU QU'aucun** résident n'habite sur ces routes obligeant ceux-ci à emprunter les ponts mentionnés;

**ATTENDU QUE** la municipalité priorise les travaux de façon à répondre aux priorités et aux citoyens afin de rattraper l'ensemble des retards d'entretien des infrastructures de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Turcot

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

- **DE MAINTENIR** la fermeture des ponts jusqu'à leur réparation selon les éléments mentionnés;
- **DE NÉGOCIER** une entente de partage des coûts avec les municipalités concernées;
- **DE NÉGOCIER** une entente de partage des coûts utilisateur/payeur avec les clubs qui utilisent les ponts pour leurs activités;
- **D'ÉVALUER** avec le ministère des Transports les solutions, les devis et de planifier leur réparation selon la capacité de la municipalité à payer et de s'assurer de recevoir le rapport complet 2024 des deux (2) ponts concernés le plus rapidement possible;

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Raphaël, ce 4 septembre 2024.

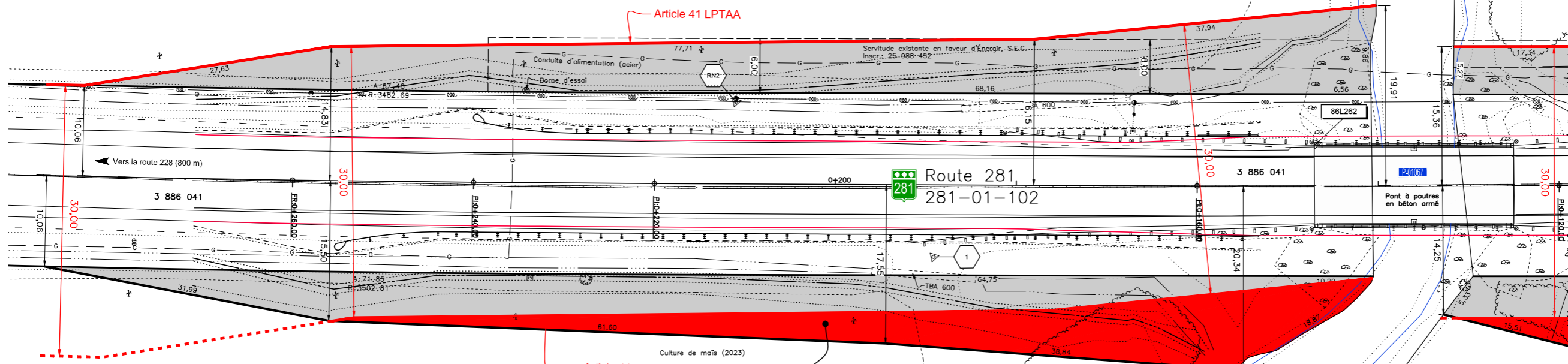
Claude Morin, Adm.A.  
Directeur général et greffier-trésorier



3 691 588 Ptie

Champ

Article 41 LPTAA



Article 41 LPTAA

3 691 587 Ptie  
S: 918,6 m<sup>2</sup>  
CPTAQ: 408,5 m<sup>2</sup>

Culture de maïs (2023)

Boisé

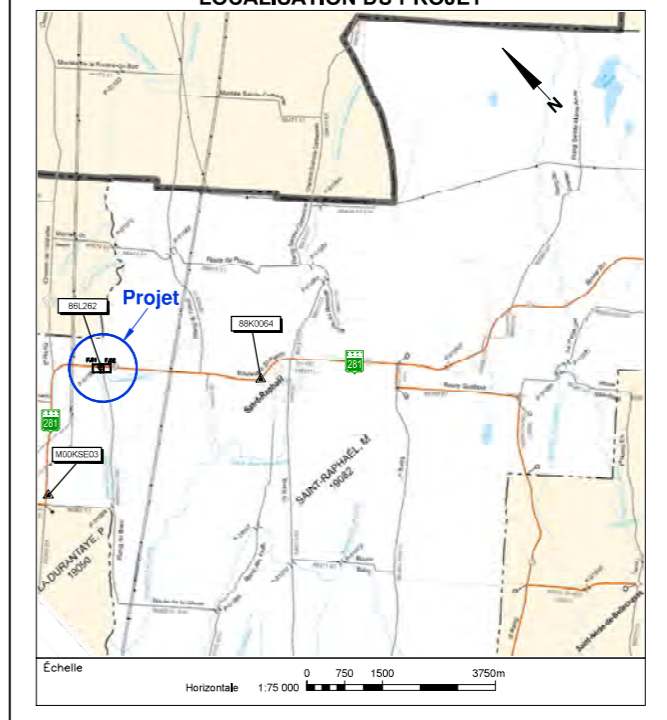
Rivière Bras Saint-Michel  
Territoire non cadastré

Boisé

3 691 587 Ptie

Boisé

LOCALISATION DU PROJET



POINTS GÉODÉSQUES (NAD83 SCRS)

Matricule	Nord (Y)	Est (X)	Élévation (Z)
88K0064	5 184 413,066	284 917,655	143,430
M00KSE03	5 185 570,363	280 248,648	102,200
86L262	5 186 737,306	282 737,373	81,911

Facteur combiné moyen : 0,9998949

Toutes les coordonnées montrées sur ce plan sont calculées suivant le système de projection MTM, fuseau N° 7.

Toutes les élévations montrées sur ce plan sont en référence au niveau moyen des mers (NMM).

Note : Le positionnement planimétrique des stations d'opération a été réalisé à partir d'observations GNSS, en utilisant comme point d'appui le repère géodésique 88K0064 et comme point de vérification le repère géodésique M00KSE03.  
Le positionnement altimétrique des stations d'opération a été réalisé par nivellement trigonométrique, en utilisant comme point d'appui le repère altimétrique 86L262 et comme point de vérification le repère géodésique 88K0064 à partir d'observations GNSS, selon le référentiel CGVD28.

La majorité des éléments topographiques montrés sur ce plan provient d'un levé tel que décrit dans le rapport préparé par Frédéric Messier, arpenteur-géomètre, le 24 février 2022 sous le numéro 1673 de ses minutes et conservé aux archives du ministère des Transports et de la Mobilité durable sous le numéro 154-12-0548.

Route	Tronçon	Section
281	01	102
Route	Tronçon	Section
89350	01	020
Route	Tronçon	Section
Municipalité	Code	
Saint-Raphaël	19082	
Municipalité régionale de comté	Code	
Bellechasse	190	
Circonscription électorale	Code	
Bellechasse	822	
Centre de services	Code	
Saint-Michel-de-Bellechasse	09	
Cadastre	Code	
du Québec	---	
Circonscription foncière	Code	
Bellechasse	15	

Route 281  
Rivière Bras Saint-Michel  
Pont P-01067  
Chainages : 12+651 à 12+866

Emprise routière à acquérir  
 Demande d'autorisation CPTAQ

Levé terrain effectué du du 29 octobre au 17 décembre 2021, le 23 février 2022 et du 22 au 28 septembre 2022  
Modèle numérique disponible

La route 281 (281-01-102) est sous la gestion du ministère des Transports et de la Mobilité durable, en vertu du décret 292-93.

CES IMMEUBLES SONT SITUÉS DANS UNE ZONE AGRICOLE

Date	Minute	Matricule
2024-08-02	1802	2404

Signé numériquement à Lévis  
Par:   
Philippe Côté, a.g.

Copie conforme  
  
Vraie copie de la minute originale conservée aux archives du ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
Certifiée à Lévis le 7 août 2024  
  
Arpenteur-géomètre

Références techniques  
AA-6609-154-20-0478

Conception graphique



Unité administrative  
Sous-ministériat aux territoires  
Direction générale de la Chaudière-Appalaches  
Direction de la coordination et des relations avec le milieu

Titre  
ZONAGE AGRICOLE

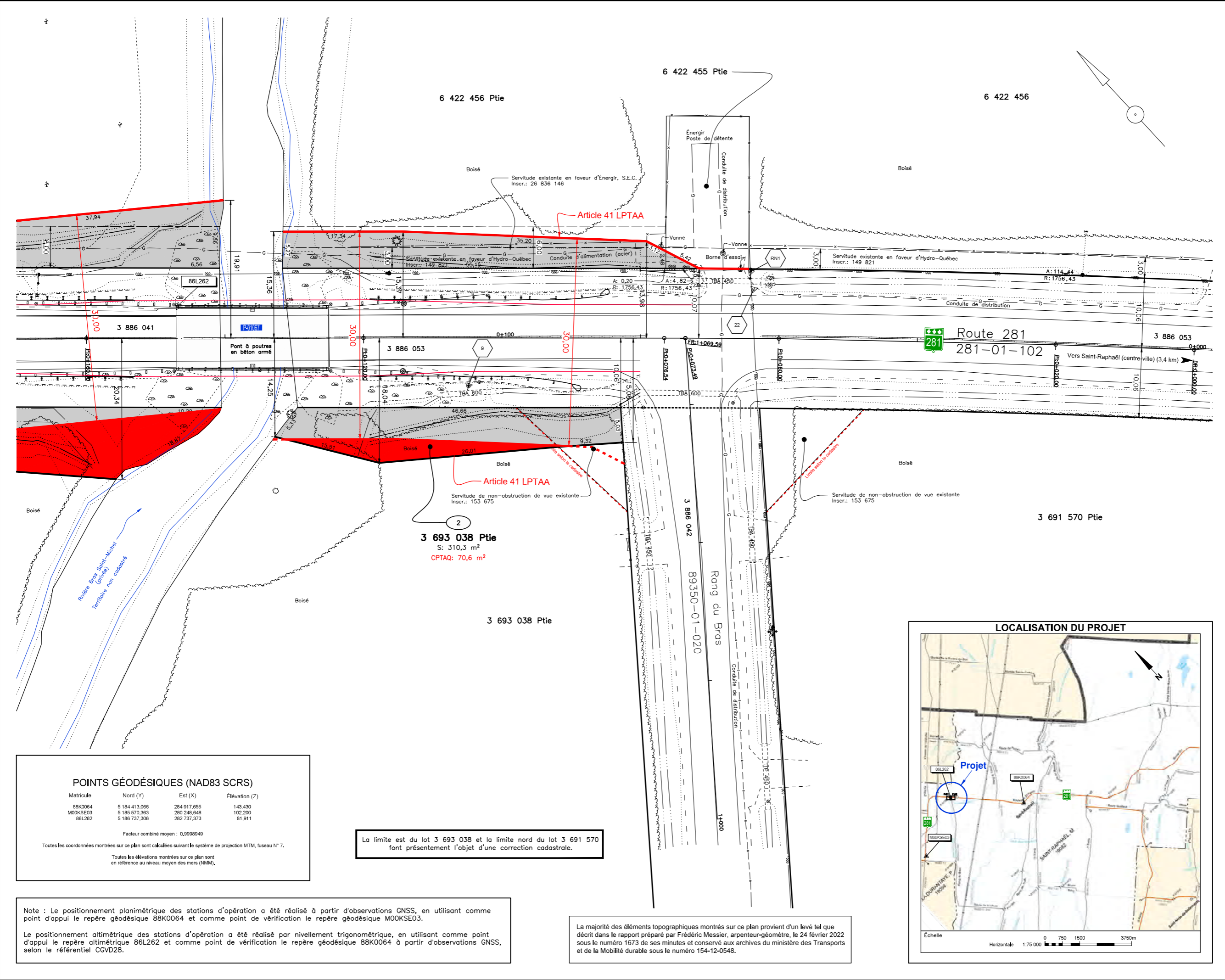
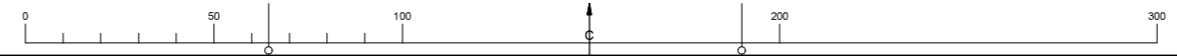
Échelles  
Horizontale 1:250

Nom du client  
MTMD Voirie

Identification du projet  
154-20-0478

Número de l'intervention PLAN  
0 2024 12031

Número de plan  
ZA-6609-154-20-0478



Route	Tronçon	Section
281	01	102
Route	Tronçon	Section
89350	01	020
Route	Tronçon	Section
Municipalité		Code
Saint-Raphaël		19082
Municipalité régionale de comté		Code
Bellechasse		190
Circonscription électorale		Code
Bellechasse		822
Centre de services		Code
Saint-Michel-de-Bellechasse		09
Cadastre		Code
du Québec		—
Circonscription foncière		Code
Bellechasse		15

**Route 281**  
**Rivière Bras Saint-Michel**  
 Pont P-01067  
 Chainages : 12+651 à 12+866

Empise routière à acquérir  
 Demande d'autorisation CPTAQ

Levé terrain effectué du du 29 octobre au 17 décembre 2021, le 23 février 2022 et du 22 au 28 septembre 2022  
 Modèle numérique disponible

La route 281 (281-01-102) est sous la gestion du ministère des Transports et de la Mobilité durable, en vertu du décret 292-93.

**CES IMMEUBLES SONT SITUÉS DANS UNE ZONE AGRICOLE**

Date	Minute	Matricule
2024-08-02	1802	2404

Signé numériquement à Lévis  
 Par: *Philippe Côté*  
 Philippe Côté, a.-g.



Références techniques  
 AA-6609-154-20-0478



Unité administrative  
 Sous-ministère aux territoires  
 Direction générale de la Chaudière-Appalaches  
 Direction de la coordination et des relations avec le milieu

Titre  
**ZONAGE AGRICOLE**

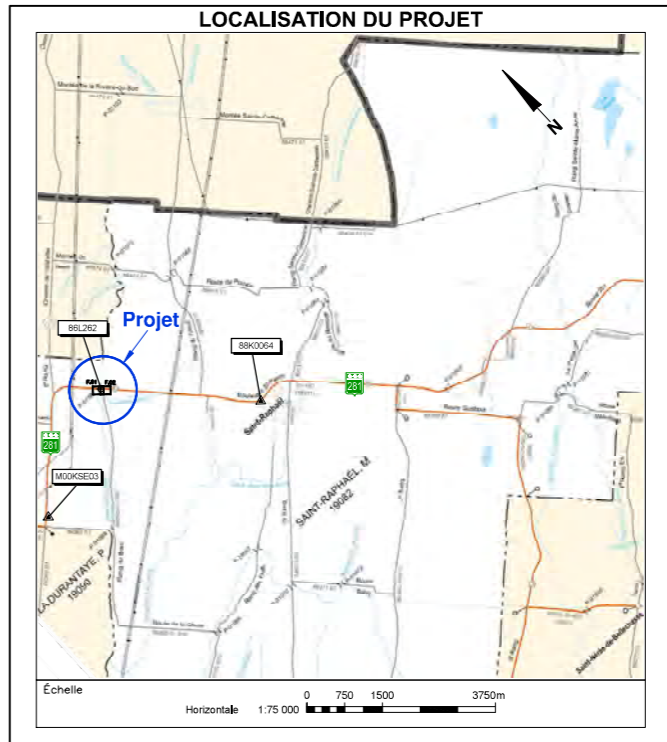
Echelles  
 Horizontale 1:250

Nom du client  
 MTMD Voirie

Identification du projet  
 154-20-0478

Numéro de l'intervention PLAN  
 0 2024 12031

Numéro de plan  
 ZA-6609-154-20-0478



**POINTS GÉODÉSQUES (NAD83 SCRS)**

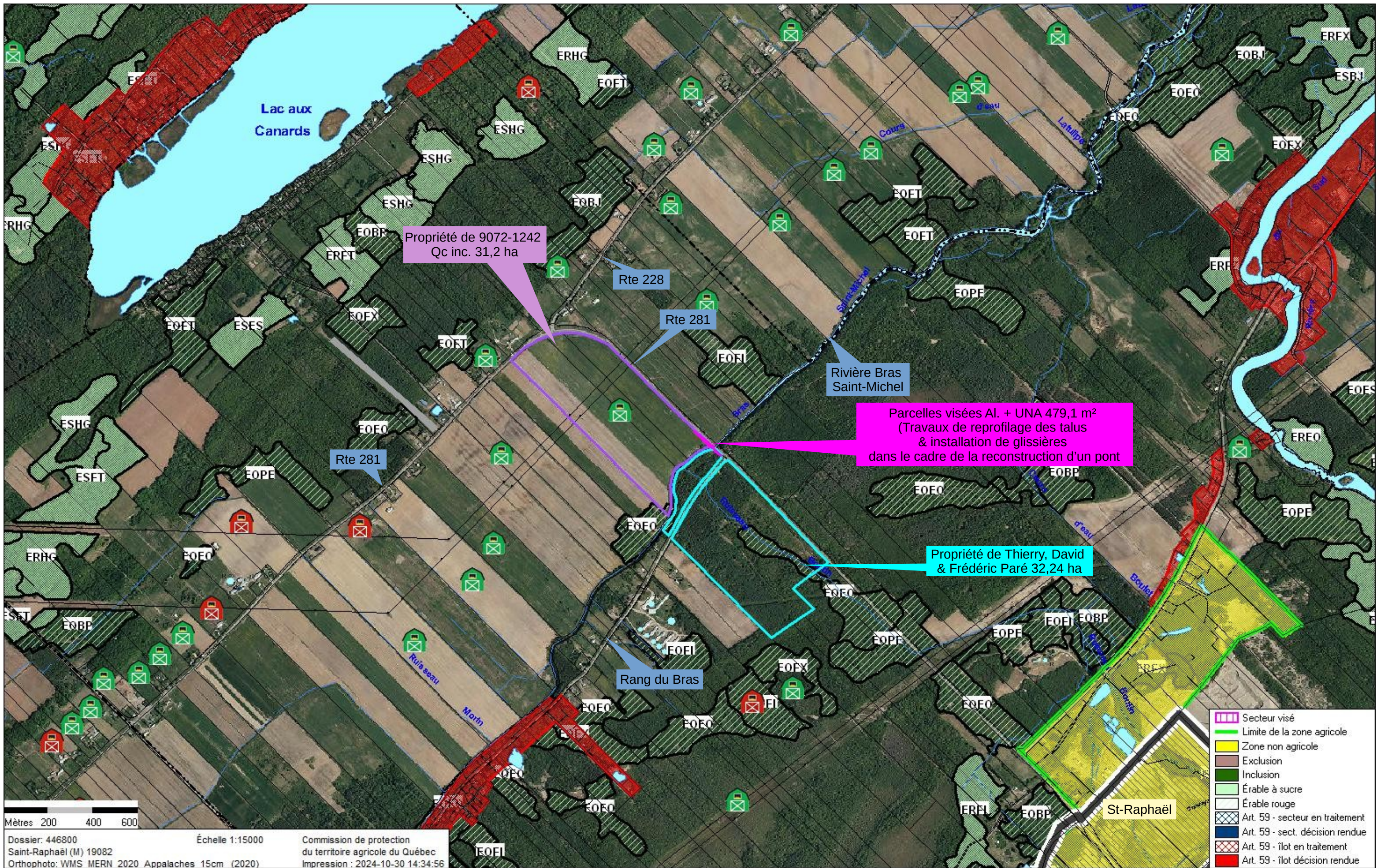
Matricule	Nord (Y)	Est (X)	Élévation (Z)
88K0064	5 184 413,066	284 917,655	143,430
M00KSE03	5 185 570,363	280 248,648	102,200
86L262	5 186 737,306	282 737,373	81,911

Facteur combiné moyen : 0,9998949  
 Toutes les coordonnées montrées sur ce plan sont calculées suivant le système de projection MTM, fuseau N° 7.  
 Toutes les élévations montrées sur ce plan sont en référence au niveau moyen des mers (NMM).

La limite est du lot 3 693 038 et la limite nord du lot 3 691 570 font présentement l'objet d'une correction cadastrale.

Note : Le positionnement planimétrique des stations d'opération a été réalisé à partir d'observations GNSS, en utilisant comme point d'appui le repère géodésique 88K0064 et comme point de vérification le repère géodésique M00KSE03.  
 Le positionnement altimétrique des stations d'opération a été réalisé par nivellement trigonométrique, en utilisant comme point d'appui le repère altimétrique 86L262 et comme point de vérification le repère géodésique 88K0064 à partir d'observations GNSS, selon le référentiel CGVD28.

La majorité des éléments topographiques montrés sur ce plan provient d'un levé tel que décrit dans le rapport préparé par Frédéric Messier, arpenteur-géomètre, le 24 février 2022 sous le numéro 1673 de ses minutes et conservé aux archives du ministère des Transports et de la Mobilité durable sous le numéro 154-12-0548.

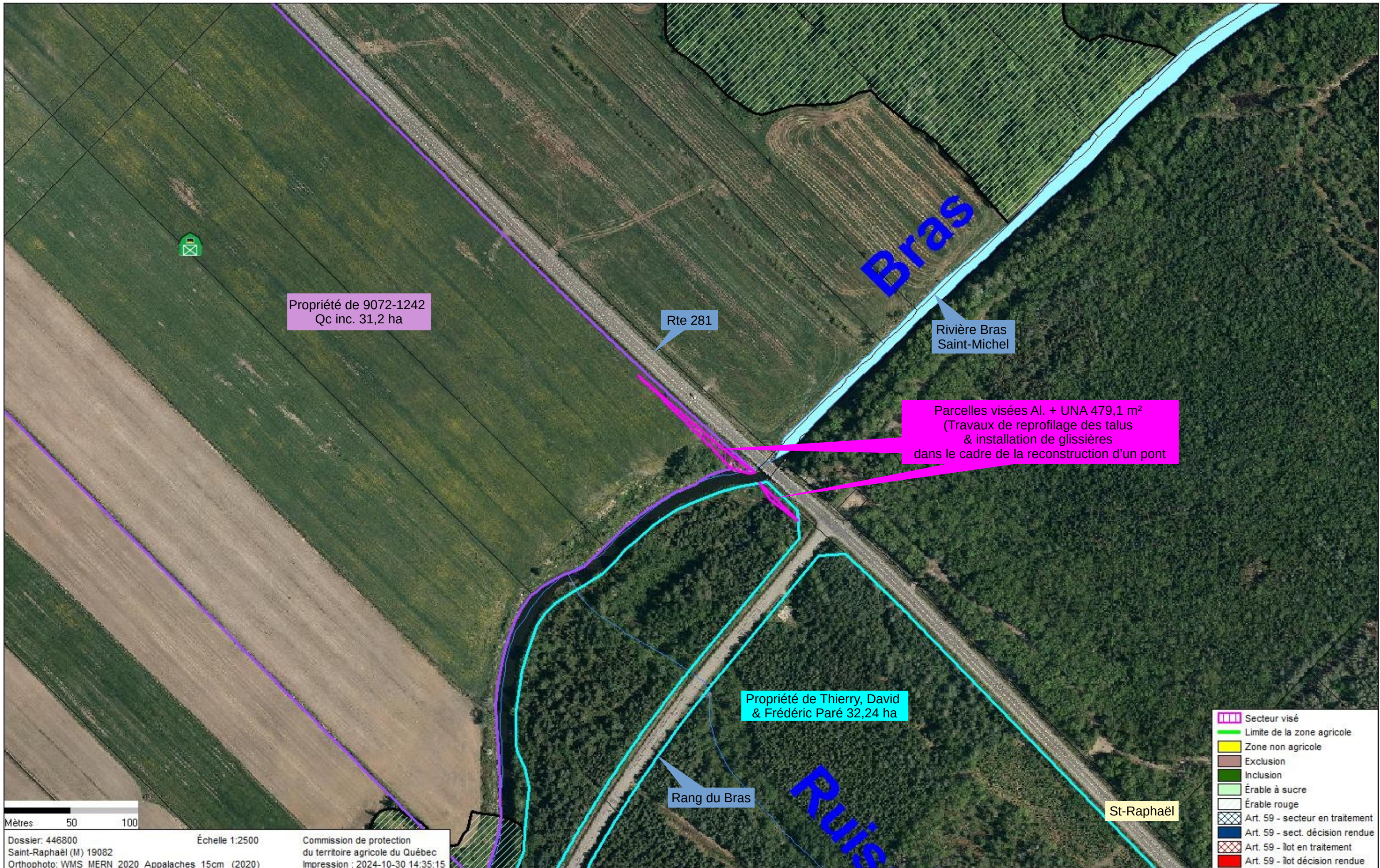


Mètres 200 400 600

Dossier: 446800  
Saint-Raphaël (M) 19082  
Orthophoto: WMS MERN 2020 Appalaches 15cm (2020)

Échelle 1:15000

Commission de protection du territoire agricole du Québec  
Impression: 2024-10-30 14:34:56



Mètres 50 100

Dossier: 446800 Échelle 1:2500 Commission de protection  
 Saint-Raphaël (M) 19082 du territoire agricole du Québec  
 Orthophoto: WMS MERN 2020 Appalaches 15cm (2020) Impression : 2024-10-30 14:35:15

-  Secteur visé
-  Limite de la zone agricole
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
-  Érable à sucre
-  Érable rouge
-  Art. 59 - secteur en traitement
-  Art. 59 - sect. décision rendue
-  Art. 59 - îlot en traitement
-  Art. 59 - îlot décision rendue